

*Questions orales***LE COMMERCE EXTÉRIEUR**

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES EXPORTATIONS DE BOIS TENDRE

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État aux Forêts. Nous savons depuis plus d'un an que le Congrès américain penche de plus en plus pour le protectionnisme à l'égard de tous les produits, depuis le poisson et le porc jusqu'à l'acier et notamment le bois.

Le ministre peut-il nous expliquer pourquoi le gouvernement continue à tergiverser dans ce domaine, quand il sait qu'il est temps pour la Chambre de commencer à se montrer énergique et d'exercer de véritables pressions à l'égard du bois tendre, comme on le promet depuis longtemps.

L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre d'État (Forêts)): Monsieur le Président a tort de supposer que l'industrie canadienne ou le gouvernement a fait preuve d'inertie dans ce domaine. Nous avons vivement apprécié le report du vote du comité des finances du Sénat américain. À notre avis, le président des États-Unis a voulu nous prouver que les entretiens commerciaux prendront un bon départ et c'est ce que nous souhaitons.

LA POSITION DU MINISTRE

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, jusqu'ici, toutes les simagrées du gouvernement ne nous ont valu que des quotas et des droits de douane. Plus que tous ses collègues du cabinet, le ministre aurait dû prendre des mesures concrètes dans les prévisions de dépenses pour 1986-1987. Tout ce qu'il a proposé, c'est de créer une demi-année personne en vue d'examiner la menace très réelle, sur le plan commercial, que pose le Congrès américain. Est-il prêt à expliquer pourquoi il n'a rien prévu d'autre dans les prévisions de dépenses de 1986-1987?

L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre d'État (Forêts)): Monsieur le Président, le député devrait demander à l'industrie et aux gouvernements provinciaux si je n'ai pas travaillé en étroite collaboration avec mon collègue le ministre responsable du commerce, dans le domaine qui nous préoccupe.

* * *

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

LES FUTURES PRISES DE CONTRÔLE—ON DEMANDE L'IMPOSITION DE RESTRICTIONS SUR LES TRANSACTIONS INTÉRESSÉES

M. W. Paul McCrossan (York-Scarborough): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État (Finances). La ministre garantira-t-elle à la Chambre que, désormais, chaque fois qu'une institution non financière projettera de prendre en charge une institution financière ou qu'une institution non financière qui a déjà la mainmise sur des institutions financières tentera d'en acquérir d'autres, elle imposera les mêmes restrictions ou encore des restrictions sur les opérations

internes, la propriété et l'aliénation analogues à celles qu'elle a imposées à Imasco hier?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je crois que nous avons franchi une étape importante en concluant cet accord avec Imasco. Bien sûr, à l'occasion de tout examen futur, nous envisagerons les mêmes restrictions et engagements compte tenu des circonstances particulières à chaque cas. Je ne veux pas que les institutions commerciales soient vendues comme des actions sans grande valeur.

* * *

L'ASSURANCE

LA PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État chargée des Finances. L'assurance personnelle et l'assurance collective sont en train de devenir des solutions pour les citoyens ou les institutions canadiennes qui ne peuvent obtenir une assurance de responsabilité ou qui n'ont pas les moyens d'absorber les hausses illimitées des primes. La ministre peut-elle dire aux Canadiens si elle favorise de tels programmes et quand elle va déposer un projet de loi visant à protéger les Canadiens dans le cadre de ce nouveau système?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je félicite le député de son intérêt soutenu pour cette question importante. Nos hauts fonctionnaires continuent d'examiner les problèmes spécifiques et sont en train d'élaborer une politique qui devrait s'avérer utile. L'industrie elle-même a proposé des solutions. Je crois que le pire de la crise est passé. Un projet de loi sur l'assurance des effets mobiliers et l'assurance-accidents sera présenté sous peu.

[Français]

L'AUTO-ASSURANCE RESPONSABILITÉ—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, j'aimerais rappeler à la ministre que le 20 janvier, elle nous avait dit que la législation était sur le point d'arriver et on n'a encore rien reçu. Est-ce qu'elle va consulter son collègue, le ministre de la Consommation et des Corporations, afin que les consommateurs canadiens soient protégés en vertu de ce nouveau système d'auto-assurance responsabilité?

[Traduction]

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je m'entretiens régulièrement avec mon collègue, le ministre de la Consommation et des Corporations. Je tiens absolument à présenter ce projet de loi à la Chambre au plus tôt. Il m'arrive parfois d'être un peu optimiste dans mes prévisions.